



FICHE DE POSTE D'ASSISTANT SPECIALISTE A TEMPS PARTAGE EN PEDOPSYCHIATRIE

Entre

EPSAN – 141 avenue de Strasbourg – BP 184 – 67173 Brumath Cedex
Secteur de pédopsychiatrie 67I02 – Chef de pôle : Docteur Vivien TRIFFAUX

Et

Centre Hospitalier Sainte Catherine – 19 côte de Saverne – 67700 Saverne
Pôle « Parents, enfants, adolescents » – Docteur Jean STEFANIUK

Période 2020 -2022

FICHE DE POSTE

Il s'agit d'un poste d'assistant spécialiste à temps partagé à temps plein (60% à l'EPSAN ; 40% au Centre Hospitalier Sainte Catherine de Saverne) :

- entre le Pôle de pédopsychiatrie 67I02 (EPSAN), sous la responsabilité du Docteur Vivien TRIFFAUX
- et le Pôle « parents, enfants, adolescents » (Centre Hospitalier de Saverne), sous la responsabilité du Docteur Jean STEFANIUK.

Ce poste s'inscrit dans le cadre du soutien aux ressources humaines en santé, priorité de l'ARS Grand Est, traduite dans le Projet Régional de Santé. Il participe aux orientations de « Ma santé 2022 », dans les parcours « santé mentale » et « santé des enfants et des adolescents ».

Par ailleurs, ce poste vise à favoriser l'exercice partagé au sein du Groupement Hospitalier de Territoire Basse-Alsace Sud-Moselle. Il favorise l'attractivité de jeunes professionnels renforçant ainsi la démographie médicale.

Il s'inscrit également dans le cadre d'une convention déjà existante entre l'EPSAN et le Centre Hospitalier de Saverne, traduisant une collaboration de plusieurs dizaines d'années pour la prise en charge somatique et psychique, des nourrissons, enfants et adolescents, et de leur entourage familial, en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Il serait disponible à compter du mois de Novembre 2020.

RAPPELS HISTORIQUES ET ETAT DES LIEUX ACTUEL

La collaboration entre le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Saverne et le secteur de pédopsychiatrie 67I02 est ancienne. Ce travail a commencé, il y a plus de trente ans, par une activité de liaison de pédopsychiatrie en unité d'hospitalisation de pédiatrie, puis s'est étoffé au fil des années. Des conventions ont été signées entre les directions du Centre Hospitalier de Saverne et l'EPSAN afin de formaliser ce travail en commun.

Cette collaboration s'est montrée en avance sur la politique de santé des enfants et des adolescents puisque nous constatons qu'elle s'inscrit à présent dans le Projet Régional de Santé et constitue aujourd'hui un volet du Projet Médical Partagé dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire Basse-Alsace Sud-Moselle.

Conciliant efficacité et qualité tout en considérant le versant économique des soins, le travail effectué dans le cadre de ce partenariat permet d'offrir des soins, en urgences (24h/24h 7j/7), en hospitalisation temps plein ou en ambulatoire, pour des nourrissons, enfants et adolescents pris en charge pour des problèmes pédiatriques avec intrications psychologiques ou psychiatriques.

Il permet également d'offrir un accueil et des soins, à des nourrissons, enfants et adolescents présentant essentiellement une problématique pédopsychiatrique où le soma peut être mis en jeu.

En pratique, concernant le travail avec le service de pédiatrie, des pédopsychiatres de l'intersecteur de pédopsychiatrie 67I02 assurent une activité de liaison au sein du service de pédiatrie. Les pédiatres adressent des nourrissons, enfants ou adolescents, accompagnés de leur entourage, hospitalisés ou non, pour un avis pédopsychiatrique et si nécessaire pour que les pédopsychiatres puissent proposer des soins adaptés.

Le cas échéant, les soins psychiques sont assurés par le service de pédopsychiatrie (psychothérapie individuelle et/ou groupale, soins psychothérapeutiques à domicile, liens avec les partenaires, accompagnement social ou éducatif).

En complément des soins directs apportés auprès de l'enfant ou de l'adolescent, cette présence permet de sensibiliser les équipes pédiatriques au « fait psychique », c'est à dire aux différents mouvements de nature psychologique qui se jouent pour les jeunes patients compte tenu de leur histoire personnelle et familiale et des troubles somatiques ou psychiques spécifiques.

L'équipe soignante de pédopsychiatrie peut intervenir conjointement avec l'équipe de pédiatrie si la problématique somatique et psychique le justifie.

Par ailleurs, et compte-tenu de la confiance mutuelle qui unit les services et les professionnels respectifs, des enfants ou adolescents présentant des troubles psychiques, pédopsychiatriques et/ou familiaux graves sont très régulièrement hospitalisés en service de pédiatrie. Cela est par exemple le cas, pour des adolescents en crise suicidaire, en grave conflit familial ou dans le cadre de trouble des conduites alimentaires. Les pédiatres apportent leur contribution indispensable pour la prise en compte de la santé physique de ces jeunes.

Si nécessaire, un relai peut être pris pour les adolescents dans l'unité d'hospitalisation temps plein de pédopsychiatrie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Une autre partie de ce travail de collaboration concerne également les soins en psychiatrie périnatale en lien notamment avec les services de gynécologie, la maternité, de néonatalogie, mais aussi avec les services d'addictologie et de protection maternelle et infantile. Si cette activité existe de manière embryonnaire, sur ce territoire, notamment pour les situations les plus bruyantes et les

plus urgentes, il est absolument nécessaire de continuer à déployer cette activité de manière plus précoce et plus préventive, sur cette partie du secteur. Mais, les moyens actuels médicaux et soignants ne le permettent pas, à l'heure actuelle.

Comme cela est mentionné dans le Projet Médical Partagé du Groupement Hospitalier de Territoire, cette articulation permet une approche globale et coordonnée de la santé physique et psychique des nourrissons, enfants et adolescents. Elle permet un meilleur accès au soin et une grande fluidité des parcours de prise en charge. En outre, l'implantation à proximité du lieu de résidence des familles offre une possibilité de soins accessibles à l'ensemble de la population et en particulier aux familles les plus précaires.

Au fil des années, l'activité clinique est restée très soutenue. Le recours aux soins pédopsychiatriques de secteur est en augmentation d'année en année. L'offre libérale sur ce territoire étant par ailleurs, quasi inexistante. Compte tenu, entre autre, du contexte démographique sur le territoire de Saverne, Bouxville, d'Alsace Bossue et de la Moselle, il est de plus en plus difficile de faire face aux demandes d'aide. Il est absolument nécessaire d'étoffer l'offre médicale en pédopsychiatrie pour continuer à pouvoir répondre au mieux au besoin de la population, au risque de majorer encore la fracture sanitaire, déjà à l'oeuvre.

PERSPECTIVES NOUVELLES

Dans la continuité de cet exercice, des perspectives nouvelles se sont très récemment ouvertes pour continuer à déployer l'offre de soin : un nouveau projet d'hôpital de jour vient de démarrer, du côté du service de pédiatrie, et un projet en rapport avec la psychiatrie périnatale est sur le point de voir le jour du côté du service de pédopsychiatrie. Ces deux nouveaux dispositifs vont s'adosser sur l'offre existante pour la compléter, offrant ainsi la possibilité de soins coordonnés et gradués, en lien avec l'ensemble des partenaires hospitalier, libéraux, sociaux, scolaires, judiciaires et médico-sociaux :

- D'une part, concernant les enfants et adolescents, le Centre Hospitalier de Saverne a très récemment vu la création et l'ouverture d'un Hôpital de Jour pour pré-adolescents et adolescents au sein du service de pédiatrie. Ce nouveau dispositif vient compléter l'offre existante, d'hospitalisation temps plein, en développant une offre ambulatoire consacrée à la médecine de l'enfant et de l'adolescent. Il s'agit également d'une alternative à l'hospitalisation temps plein qui peut servir de dispositif d'amont ou d'aval pour l'hospitalisation temps plein si nécessaire. Il permet un accueil thérapeutique groupal séquentiel avec des ateliers structurés.
- D'autre part, le service de pédopsychiatrie 67I02, a récemment été retenu, dans le cadre d'un appel à projet innovant, pour la création d'un Centre de Ressources et de Soins en Psychiatrie Périnatale.
Ce projet a pour objectif de créer un Centre de Ressources et de Soins en Psychiatrie Périnatale en complétant l'offre de soins actuelle par la création d'une Equipe Mobile de Soins en Psychiatrie Périnatale, afin d'assurer des missions de prévention, de formation, de repérage, d'orientation, de coordination et de soins en psy-périnatalité.
Cette équipe mobile viendra très prochainement compléter l'offre de soin existante en psychiatrie périnatale du Pôle de Pédopsychiatrie 67I02, actuellement composée d'une Unité Mères-Bébés Temps Plein, d'un hôpital de jour Mères-Bébés et d'une consultation ambulatoire de psychiatrie périnatale.

Ces perspectives nouvelles, qui concernent l'ensemble de la population infanto-juvénile du territoire (du nourrisson, à l'enfant et à l'adolescent), nous amènent à solliciter la création d'un poste d'assistant spécialiste à temps partagé pour continuer de développer ces activités et étoffer l'équipe pluri-professionnelle actuellement en place. Ce travail sera articulé à des missions de prévention, de formation et de recherche.

DES FONDATIONS SOLIDES A L'EPSAN ET AU CH SAVERNE

Pour mettre en œuvre ces perspectives nouvelles, l'assistant spécialiste à temps partagé s'appuierait sur une offre de soins solide au sein du service de pédopsychiatrie 67I02, de l'EPSAN, et au service de pédiatrie, du Centre Hospitalier de Saverne.

SECTEUR DE PEDOPSYCHIATRIE 67I02

La psychiatrie infanto-juvénile, grâce à son organisation sectorielle, permet de recevoir les nourrissons, enfants et adolescents avec leurs familles, y compris en période anténatale. La pédopsychiatrie accueille tous les troubles du plus général au plus spécifique, grâce à la polyvalence et à la formation des pédopsychiatres, du dispositif pluri-professionnel, de son équipement diversifié allant du CMP polyvalent jusqu'aux hôpitaux de jour et aux unités spécialisées pour les pathologies rares et/ou complexes, en passant par les urgences, la liaison et le partenariat avec les partenaires sanitaires, sociaux, médico-sociaux, judiciaires et éducatifs.

Ses missions sont :

- Dans le champ de la santé mentale, l'initiation des programmes de repérage et de prévention, la formation des professionnels de proximité et la coordination
- De soigner les troubles psychiques évolutifs, complexes, avec ou non signes associés, à des périodes développementales charnières de la vie, dans des situations d'urgence, de crise ou de traumatisme : la porte d'entrée des soins se fait par le CMP qui après évaluation peut offrir l'accès à des soins sectoriels sur les dispositifs classiques (CMP, CATTP, hôpitaux de jour) ou à des soins plus spécifiques (périnatalité, adolescents, urgences, hospitalisations...)
- De contribuer à une offre de soin supra-sectorielle mutualisé très spécialisés de recours, en lien avec le maillage sectoriel (hospitalisations mères-bébés, Centres Ressources)



Le pôle d'activité clinique I02 s'occupe de la population du territoire correspondant à la zone en rouge

Le pôle de pédopsychiatrie 67I02 s'implante sur une aire géographique du nord de l'Alsace de 2071 kilomètres carrés. Il recouvre les bassins de vie de Brumath, Haguenau, Saverne et de l'Alsace Bossue. La population du secteur se compose d'environ 60000 mineurs de 18 ans. Elle est plus importante que la moyenne nationale des autres secteurs de pédopsychiatrie. Ce chiffre ne reflète qu'en partie la population pour laquelle le secteur I02 intervient. En effet, chaque prise en charge d'enfants ou d'adolescents implique la prise en charge de leur entourage familial et les liens avec l'ensemble des partenaires en charge de l'enfant ou l'adolescent. Il faudrait ajouter à cela les jeunes qui sont dans des établissements médico-sociaux pour qui nous poursuivons les soins jusqu'à 21 ans.

Les différents bassins de population du pôle présentent une grande inégalité en termes socio-économique et d'offre de soins. En effet, l'Alsace Bossue est considérée comme un zone de précarité sociale et économique. Cette situation de précarité aggrave les problématiques psychiques, compliquent l'accès et le recours aux soins.

L'aire géo-démographique étendue demande beaucoup de mobilité aux équipes soignantes pour rendre accessible les soins de pédopsychiatrie au public. Cette mobilité est un atout considérable aussi pour les partenaires avec lesquels le secteur est en lien (éducation nationale, structures médico-sociales, structures sociales, services judiciaires, services sanitaires dont les hôpitaux généraux).

Le dispositif de soin est organisé autour de trois grands bassins de vie (Brumath, Haguenau et Saverne/Alsace Bossue), le pôle s'implante et s'organise schématiquement de la façon suivante :

- Des **Centres Médico-Psychologiques** permettent d'assurer une excellente accessibilité à l'ensemble de la population du pôle. Ils sont localisés à Sarre-Union, Saverne, Bouxwiller, Truchtersheim, Brumath, Haguenau et Niederbronn.
- Des **Ateliers Thérapeutiques** sont répartis sur l'ensemble du territoire (Haguenau, Niederbronn, Bouxwiller, Saverne, Sarre-Union) aussi bien pour les enfants que pour les adolescents
- Quatre **hôpitaux de jour** assurent des soins pour des troubles plus lourds de la périnatalité, à l'enfance et à l'adolescence :
 - 1 hôpital de jour pour les mères et les bébés à Brumath
 - 2 hôpitaux de jour pour enfants à Haguenau et Saverne
 - 1 hôpital de jour pour les préadolescents et les adolescents à Haguenau
- Des **dispositifs transversaux** ont des missions qui dépassent les limites géographiques de notre secteur :
 - Le **Centre de Ressources et de Soins en Psychiatrie Périnatale**
 - La **Coordination Adolescent Alsace Nord (LACAAN)** pour la prise en charge des adolescents
 - La **psychiatrie de liaison** dans les hôpitaux généraux de Saverne et de Haguenau
- Des interventions avec des partenaires privilégiés :
 - Le **Centre Educatif Fermé Santé Mentale de Saverne**
 - L'**Institut médico-professionnel d'Harthouse**

Notre excellent repérage auprès des partenaires, notre facilité et proximité d'accès, ainsi qu'un recours moins complexé à la pédopsychiatrie ont permis d'augmenter d'année en année le recours aux soins des populations. Ainsi, notre service permet un accès à tous à des soins de qualité sur l'ensemble du secteur.

A l'heure actuelle, l'équipe médicale est composée de sept médecins à temps plein et de trois

médecins à temps partiel. Il assure régulièrement la formation d'internes en pédopsychiatrie (un à trois selon les semestres).

La file active annuelle est de l'ordre de 2200 patients (plus l'entourage familial et les liens avec les partenaires) par an sur l'ensemble du service.

Plus d'une centaine d'enfants et adolescents ont bénéficié d'une prise en charge conjointe pédiatrique et pédopsychiatrique, avec le CH Saverne, lors de l'année 2019. Approximativement 400 à 500 enfants et adolescents, sur l'ensemble de la file active du service, ont bénéficié de prise en charge conjointe (avec CH Haguenau, les CAMSP et les médecins de ville).

SERVICE DE PEDIATRIE

Le service reçoit les enfants de 0 à 18 ans atteints de pathologies médicales, chirurgicales, psychiatriques en collaboration avec les autres services de l'établissement ou avec des services spécialisés d'autres hôpitaux de la région liés par contrats. Environ 2000 hospitalisations par an.

- **Unité d'accueil et d'urgence enfants** avec hospitalisation de courte durée : environ 8000 venues par an. Les urgences sont assurées 24h/24 au premier étage du service de pédiatrie : urgences médicales, chirurgicales, traumatologiques, psychiatriques relevant d'un service ouvert.
- **Hôpital de Jour**
- **Néonatalogie** : unité de 4 lits de médecine néonatale
- **Pédiatrie générale médicale, chirurgicale, médecine de l'adolescent** : unité de 6 lits accueillant des enfants et des adolescents de 1 mois à 18 ans avec possibilité de rester auprès de son enfant malade. Salles de jeux. Salle spécifique pour adolescents animée par des éducatrices. Activité physique possible au sein du service de kinésithérapie

ROLE DE L'ASTP

La fonction de l'assistant spécialiste à temps partagé serait, en lien avec les praticiens hospitaliers, de contribuer à l'activité clinique et de soins pédopsychiatriques des nourrissons, enfants et adolescents pris en charge en CMP et/ou au service de pédiatrie, d'assurer la coordination entre ces différentes unités de manière à favoriser une fluidité de parcours, d'assurer des missions de formation et de recherche. Cette fonction participera à favoriser une offre de soins coordonnés et gradués, entre services hospitaliers, mais aussi avec la médecine de ville.

Plus précisément, les activités seraient les suivantes :

Contribuer à structurer un réseau de prévention et de soins psychiques périnataux, dans le cadre du Centre de Ressources et de Soins en Psychiatrie Périnatale

Il s'agirait de développer le partenariat entre acteurs en faisant mieux connaître la psychiatrie périnatale, les intervenants, les lieux, les dispositifs de soins, les référentiels théoriques, les enjeux de prévention précoce en psychiatrie périnatale.

Les missions de ce réseau seraient :

- une mission de soins autour de la prise en charge préventive et curative, ainsi que de suivi des pathologies psychiatriques maternelles de la grossesse et du post-partum
- associée à une prévention des troubles précoces du lien parents-enfants

Assurer une activité clinique de pédopsychiatrie générale pour enfants et adolescents

Les activités cliniques et institutionnelles seraient les suivantes :

- Assurer une activité de liaison en service de pédiatrie qui permet une intervention au chevet des patients et des équipes soignantes.
- Favoriser les soins d'amont et d'aval d'éventuelles hospitalisations temps plein ou de jour.
- Gestion des situations d'urgences et de crises pour enfants et adolescents
- Participer à une activité clinique de Centre Médico-Psychologiques.
- Prendre part et animer des réunions cliniques : staffs pluri professionnels avec les pédiatres, les pédopsychiatres et les équipes pluri-professionnelles.
- Participer à la permanence des soins de l'EPSAN.

Assurer des missions de formation et d'information des professionnels de santé

Il s'agirait de :

- Sensibiliser, former et d'informer les professionnels, afin de mieux repérer et orienter les situations à risque.
- Encadrement des internes en pédopsychiatrie, pédiatrie et en médecine générale en stage sur les deux services
- Dispenser des cours aux étudiants en soins infirmiers.
- Participer à la cellule d'information et de prévention sur l'usage des écrans pour enfants et adolescents.

Participer à des travaux de recherche, scientifiques ou associatifs

Il pourrait notamment s'agir de :

- Participer à des projets de recherche clinique au niveau local ou national, dans lequel le service est engagé.
- Participer à la direction de thèses
- Prendre part et animer des réunions recherches actuellement en place au sein du service de pédopsychiatrie.
- Publication d'articles scientifiques.
- Participation au comité de rédaction d'une revue scientifique, comme la Revue Sud-Nord, dont plusieurs praticiens du service composent le comité de rédaction.
- Participer au comité scientifique d'association locale, comme l'APREPA, organisant un congrès annuel sur la pratique psychiatrique.

SYNTHESE

La demande de création de poste d'assistant spécialiste à temps partagé s'inscrit, à la fois, dans la continuité d'une longue collaboration, entre le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Saverne et le Service de Pédopsychiatrie 67I02, mais aussi, dans une dynamique nouvelle liée au démarrage de nouveaux projets.

Cette longue collaboration est tournée vers une approche globale, dans ses dimensions somatiques et psychiques, de la médecine et de la santé des enfants et les adolescents. Cette approche est particulièrement pertinente en cas de symptomatologie clinique somato-psychique intriquée (comme par exemple, pour les troubles des conduites alimentaires ou les attaques du corps en cas de tentative de suicide ou pour les nourrissons ou le mal-être s'exprime dans le corps) et/ou lorsque les troubles somatiques ont des répercussions psychiques, et/ou lorsque les troubles psychiques ont des répercussions somatoformes.

Cette demande s'inscrit également, dans un contexte d'émergence de nouveaux projets, comme la création d'un Hôpital de Jour pour préadolescents et adolescents au service de pédiatrie, et de création d'un Centre de Ressources et de Soins en Psychiatrie Périnatale, au secteur I02. Ces projets ont pour ambition d'asseoir encore davantage cette collaboration, d'offrir un meilleur accès et une meilleure qualité de soins, à la population d'un territoire sous doté sur le plan de la démographie médicale.

La fonction de l'assistant spécialiste à temps partagé serait essentiellement de contribuer à l'activité clinique et de soins pédopsychiatriques des nourrissons, enfants et adolescents pris en charge en CMP et/ou au service de pédiatrie, d'assurer la coordination entre ces différentes unités de manière à favoriser une fluidité de parcours, d'assurer des missions de formation et de recherche. Il concourra ainsi à offrir des soins coordonnés et gradués, entre services hospitaliers, mais aussi avec la médecine de ville.

L'arrivée d'un nouveau médecin permettrait d'assurer une continuité médicale sur le secteur de pédopsychiatrie, dans un contexte de départs à la retraite prévus d'ici quelques années. Il est gage d'attractivité pour l'ensemble des professionnels soignants et médicaux, des services et des hôpitaux concernés.

CONTACTS

Etablissement Public de Santé Alsace Nord
Service de pédopsychiatrie 67I02
Dr Vivien TRIFFAUX
141 avenue de Strasbourg
67173 Brumath Cedex
03-88-64-61-09
vivien.triffaux@ch-epsan.fr

Etablissement Public de Santé Alsace Nord
Monsieur Frédéric Jung
Directeur des affaires médicales
03-88-64-61-60
Frederic.jung@ch-epsan.fr

Centre Hospitalier Sainte Catherine de Saverne
Service de pédiatrie
Dr Jean Stefaniuk
19 côte de Saverne
67700 Saverne
03-88-71-65-32
jean.stefaniuk@ch-saverne.fr